Image not found or type unknown

Radio traffic et obligation d'informer

Par **jacques22**, le **24/08/2016** à **10:22**

Bonjour,

J'ai percuté un obstacle sur l'autoroute.
J'ai demandé réparation de 1700 € à l'autoroute.
Elle me soutient qu'il n'y en avait aucun.
Or, non seulement cet obstacle a heurté plein d'autres voitures mais une radio l'annonçait encore 15 mn après mon impact.
La radio est-elle obligée de me le confirmer à ma demande ou pas!?
Notamment 107.7 et radio bleue.

Merci d'avance.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés